

Délibération n° CM-2022-04-004

**Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo**

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 28 avril 2022 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo, dûment convoqués, se sont réunis Salle Bouvet-Charcot - Espace Bouvet Saint-Servan, sous la Présidence de M. Jean-Virgile CRANCE, Le 1er Maire Adjoint .

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Convocation en date du 22 avril 2022

Date d'affichage de la convocation : 22 avril 2022

Membres présents : M. Gilles LURTON, M. Jean-Virgile CRANCE, Mme Florence ABADIE, M. Nicolas BELLOIR, Mme Céline ROCHE, M. Abel KINIÉ, Mme Isabelle DUPUY, M. Serge BESSEICHE, Mme Sophie PIROT-LEPRIZÉ, M. Guillaume PERRIN, Mme Caroline DESQUESSES, M. Christophe BASTIDE, Mme Tiphaine RENARD, Mme Clarisse BÉCHU, M. Florian BIGAUD, Mme Marie BURGALETA-BOUVIER, Mme Karine CHOUIKHA, Mme Sophie DANINO-SOISSON, M. Emmanuel FEIGE, M. Pascal FLAUX, Mme Catherine KRAUSS, M. Frédéric LAMBERT, Mme Sophie LAUDE, Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ, M. Florian LEMÉE, M. Johann LEUX, Mme Anne-Laure MOREAU, Mme Pierrette TRONEL, M. Yann-Erwan TURCAS, Mme Anne LE GAGNE, M. Jehan LECONTE, M. Victor RICHARD, M. Edouard VAURY

Pouvoirs :

M. Arthur BUSNEL à Mme Clarisse BÉCHU
M. Arnaud CHEVALLIER à M. Abel KINIÉ
M. Armel DE LESQUEN à M. Guillaume PERRIN
Mme Elodie FARCOT-JAFFRELOT à Mme Sophie LAUDE
M. Jacques HARDOIN à M. Gilles LURTON
Mme Anna KHELIF-JOURNÉ à Mme Sophie DANINO-SOISSON
M. Hubert SENE à Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ
Mme Caroline THARAUX à M. Jean-Virgile CRANCE
Mme Sophie BEAUDOUT à M. Victor RICHARD
Mme Rozenn SAGET à M. Jehan LECONTE

Secrétaire de séance : Florian BIGAUD

4 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Monsieur BELLOIR

BUDGET PRINCIPAL

SOLDES DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	61 878 614,59	78 041 637,14	
Mouvements d'ordre	5 956 381,32	215 750,46	
Résultat fonct. campings 2020	102 439,52		
Total fonctionnement	67 937 435,43	78 257 387,60	+ 10 319 952,17
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	23 629 393,33	10 708 584,17	
Résultat investissement 2020 reporté		4 820 616,04	
Résultat fonctionnement 2020 affecté		9 774 257,93	
Mouvements d'ordre	697 035,46	6 437 666,32	
Résultat invest. campings 2020		759 047,26	
Total investissement	24 326 428,79	32 500 171,72	+ 8 173 742,93
TOTAL BUDGET	92 263 864,22	110 757 559,32	+ 18 493 695,10

L'exécution du budget 2021 fait apparaitre un résultat global de clôture positif de **18 493 695,10 €** contre 14 594 873,97 € en 2020.

Suite à la suppression du budget annexe des campings, les résultats 2020 de ce dernier ont été intégrés au budget principal : un déficit de 102 439,52 € en fonctionnement et un excédent de 759 047,26 € en investissement.

Le résultat d'investissement s'établit à **8 173 742,93 €** (4 820 616,04 € en 2020) tandis que l'excédent de fonctionnement est passé de 9 774 257,93 € à **10 319 952,17 €**.

Ces résultats sont à rapprocher des restes à réaliser 2021 qui s'élèvent à 12 312 266,32 € en dépenses et à 1 950 428,82 € en recettes.

Le compte administratif permet de constater le niveau d'exécution des crédits votés et donc la qualité de la prévision. Le tableau ci-dessous présente les taux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre budgétaire, sachant que seuls les mouvements réels sont véritablement significatifs.

	Prévisions BP + reports + DM 2021	Réalisations 2021	Taux de réalisation 2021
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
013 Atténuations de charges	107 900,00	238 877,13	221,39%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 057 656,00	6 584 396,10	93,29%
73 Impôts et taxes	52 462 518,00	53 987 008,87	102,91%
74 Dotations, subventions et participations	12 298 927,00	12 411 641,75	100,92%
75 Autres produits de gestion courante	1 066 619,00	1 038 932,42	97,40%
76 Produits financiers	7 000,00	6 947,07	99,24%
77 Produits exceptionnels	3 352 993,45	3 773 833,80	112,55%
78 Reprise sur provisions			
Total recettes réelles de fonctionnement	76 353 613,45	78 041 637,14	102,21%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	293 612,43	215 750,46	73,48%
Total recettes de fonctionnement	76 647 225,88	78 257 387,60	102,10%
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	17 279 952,00	14 197 643,16	82,16%
012 Charges de personnel	36 854 540,00	35 824 961,09	97,21%
014 Atténuations de produits	43 500,00	18 491,00	42,51%
65 Autres charges de gestion courante	9 585 232,00	9 518 531,72	99,30%
66 Charges financières	893 800,00	811 400,70	90,78%
67 Charges exceptionnelles	992 484,00	920 188,92	92,72%
68 Dotations aux provisions	587 398,00	587 398,00	100,00%
022 Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	66 286 906,00	61 878 614,59	93,35%
023 Virement à la section d'investissement	4 037 321,48		-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	6 220 558,88	5 956 381,32	95,75%
002 Résultat antérieur reporté	102 439,52	102 439,52	100,00%
Total dépenses de fonctionnement	76 647 225,88	67 937 435,43	88,64%
INVESTISSEMENT			
RECETTES			
10 Dotations, fonds divers et concours	13 074 257,93	13 353 607,72	102,14%
13 Subventions d'investissement	3 799 382,15	2 888 774,03	76,03%
16 Emprunts	12 097 467,33	4 000 000,01	33,06%
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 044,00	-
23 Immobilisations en cours	0,00	14 416,34	-
27 Autres immobilisations financières	250 000,00	225 000,00	90,00%
024 Produit de cessions	-1 118 826,45	0,00	-
Total recettes réelles d'investissement	28 102 280,96	20 482 842,10	72,89%
021 Virement de la section de fonctionnement	4 037 321,48		-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	6 220 558,88	5 956 381,32	95,75%
041 Opérations patrimoniales	1 007 936,00	481 285,00	47,75%
001 Résultat antérieur reporté	5 579 663,30	5 579 663,30	-
Total recettes d'investissement	44 947 760,62	32 500 171,72	72,31%
DEPENSES			
20 Immobilisations incorporelles	3 601 650,76	838 871,35	23,29%
204 Subventions d'équipement versées	1 617 553,35	1 011 207,27	62,51%
21 Immobilisations corporelles	6 082 759,72	2 784 060,85	45,77%
23 Immobilisations en cours	22 005 847,48	10 838 169,98	49,25%
Total dépenses d'équipement	33 307 811,31	15 472 309,45	46,45%
10 Dotations, fonds divers et concours	593 240,88	583 240,88	98,31%
16 Emprunts	9 375 000,00	7 373 683,00	78,65%
26 Participations et créances rattachées à des participations	200 160,00	200 160,00	100,00%
27 Autres immobilisations financières	70 000,00	0,00	0,00%
020 Dépenses imprévues	100 000,00		0,00%
Total dépenses réelles d'investissement	43 646 212,19	23 629 393,33	54,14%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	293 612,43	215 750,46	73,48%
041 Opérations patrimoniales	1 007 936,00	481 285,00	47,75%
Total dépenses d'investissement	44 947 760,62	24 326 428,79	54,12%

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 999 230,25	6 584 396,10	9,75%
73 Impôts et taxes	52 371 868,09	53 987 008,87	3,08%
74 Dotations, subventions et participations	12 917 657,78	12 411 641,75	-3,92%
75 Autres produits de gestion courante	866 964,77	1 038 932,42	19,84%
013 Atténuations de charges	164 519,46	238 877,13	45,20%
Recettes de gestion courante	72 320 240,35	74 260 856,27	2,68%
76 Produits financiers	8 374,53	6 947,07	-17,05%
77 Produits exceptionnels	1 052 279,81	3 773 833,80	258,63%
78 Reprise sur provisions	78 264,00	0,00	n.s.
Total recettes réelles de fonctionnement	73 459 158,69	78 041 637,14	6,24%
042 Opérations d'ordres de transferts entre sections	151 619,24	215 750,46	42,30%
Total recettes de fonctionnement	73 610 777,93	78 257 387,60	6,31%

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 6,3 % en 2021 principalement grâce à la reprise partielle de l'activité.

1.1 Les recettes fiscales

Le produit de la fiscalité directe

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Taxe d'habitation	15 072 246	4 261 619	-71,73%
Taxe sur le foncier bâti	19 699 640	31 153 009	58,14%
Taxe sur le foncier non bâti	191 820	190 535	-0,67%
Rôles supplémentaires / complémentaires	86 157	80 620	n.s.
Total fiscalité directe	35 049 863	35 685 783	1,81%

Le produit global des trois taxes augmente de 1,81 % (+ 635 920 €). Cette progression provient pour une faible part de l'actualisation forfaitaire fixée en loi de finances (+ 0,2 %).

Au-delà de cette actualisation, l'augmentation du produit fiscal résulte donc essentiellement de l'évolution physique des bases.

L'année 2021 a été marquée par une réforme fiscale d'ampleur qui explique les fortes variations constatées dans le produit de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti.

En effet, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales mais elle perçoit toujours la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants.

En contrepartie, la Ville s'est vue transférer la part départementale de la taxe sur le foncier bâti.

La fiscalité reversée par Saint-Malo Agglomération

Ce poste est constitué de l'attribution de compensation (9 689 906 €) et de la dotation de solidarité communautaire (1 089 408 €). Ces recettes sont comptablement considérées comme de la fiscalité dans la mesure où elles correspondent aux recettes fiscales perçues par SMA (initialement perçues par les communes), déduction faite des dépenses transférées.

Les montants de fiscalité reversée en 2021 sont exactement les mêmes que les montants 2020 puisqu'aucun transfert de compétence n'est intervenu cette année.

Le produit de la fiscalité indirecte

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Droits de mutation	4 130 831,24	4 996 163,37	20,95%
Prélèvement sur les produits des jeux	840 524,36	714 495,84	-14,99%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	1 179 142,65	1 228 797,98	4,21%
Droits de place	144 823,01	253 781,26	75,24%
Taxe locale sur la publicité extérieure	184 882,70	320 788,42	73,51%
Autres taxes	43 464,13	3 375,00	-92,23%
Taxes funéraires	19 023,00	4 510,00	-76,29%
Total fiscalité indirecte	6 542 691,09	7 521 911,87	14,97%

La fiscalité indirecte est constituée de plusieurs taxes dont le produit global a augmenté de près de 15 % (après une baisse de 14,56 % en 2020). Cette situation s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire.

- ✓ Les droits de mutation constituent la principale taxe avec les deux tiers (66,4 %) de la fiscalité indirecte. Son produit, qui évolue en fonction du volume et des prix des transactions immobilières, est très volatil : baisse de 3,6 % en 2018, hausse de 12,7 % en 2019, baisse de 3,2 % en 2020. En 2021, cette taxe a continué la spectaculaire reprise entamée fin 2020 pour atteindre le niveau record de 5 M€ avec une progression annuelle de 21 %.
- ✓ La taxe sur l'électricité varie en fonction de la consommation réelle d'électricité. Elle est relativement stable sur le long terme (autour de 1,2 M€) même si elle a connu une augmentation de 4,2 % en 2021.
- ✓ Après une année 2019 exceptionnelle où le prélèvement sur le produit des jeux avait atteint 1,4 M€ (+ 20 %), les exercices 2020 et 2021 ont subi de plein fouet la crise sanitaire et la fermeture administrative du casino : - 40 % en 2020 et - 15 % en 2021.
- ✓ Les droits de place ont connu une chute de près de 68 % en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire. En 2021, les droits ont augmenté du fait de la reprise de l'activité (halles, marchés, marchands ambulants) mais ils n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise, notamment en raison de la réduction de 50 % accordée sur les droits de terrasse.

- ✓ La taxe sur la publicité extérieure connaît des évolutions contrastées d'une année sur l'autre : baisse de 11 % en 2019 et de près de 30 % en 2020, hausse de 73 % en 2021. Cela s'explique en grande partie par le décalage de perception (environ 80 000 € de la taxe 2020 ont été perçus en 2021).

1.2 Les dotations, subventions et participations

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	10 561 496,00	9 911 285,00	-6,16%
- dotation forfaitaire	8 476 723,00	8 550 294,00	0,87%
- dotation de solidarité urbaine (DSU)	752 726,00	0,00	-100,00%
- dotation nationale de péréquation (DNP)	1 332 047,00	1 360 991,00	2,17%
DGF permanents syndicaux	58 162,59	15 160,45	-73,93%
FCTVA fonctionnement	34 139,00	96 108,00	181,52%
Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00	2 808,00	0,00%
Participations de l'Etat	91 649,18	47 784,17	-47,86%
Participations du département	184 636,00	186 922,00	1,24%
Participations autres organismes	243 669,01	266 940,13	9,55%
Compensations fiscales	1 696 128,00	1 698 701,00	0,15%
- taxe additionnelle DMTO	7 064,00	7 219,00	2,19%
- taxes foncières	116 601,00	1 691 482,00	1350,66%
- taxe d'habitation	1 572 463,00	0,00	-100,00%
Dotations pour les titres sécurisés	44 970,00	44 970,00	0,00%
Autres attributions et participations		140 963,00	
Total dotations, subventions et participations	12 917 657,78	12 411 641,75	-3,92%

Les dotations, participations et compensations fiscales connaissent une baisse globale de 3,9 % en 2021, soit – 506 016 €.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

De 2015 à 2017, l'Etat a instauré un plan de diminution de 10 milliards d'euros, dénommé « contribution au redressement des finances publiques », qui a été supportée par la dotation forfaitaire de la DGF.

Entre 2013 et 2017, cela s'est traduit pour la Ville par une baisse de 4 millions d'euros (- 26,5 %) de sa DGF, ce qui représente 5 % de ses recettes réelles de fonctionnement.

Depuis 2018, la DGF évolue pour chaque collectivité en fonction des différents critères de répartition : population, potentiel financier, revenu par habitant...

Ainsi, elle a diminué de 6,16 % pour Saint-Malo en 2021, soit - 650 211 € que l'on peut décomposer ainsi :

- Dotations forfaitaire : + 73 571 € grâce à la croissance de la population (+ 1,3 %).

- Dotation de solidarité urbaine (DSU) : - 752 726 €. Depuis 2016, les nouveaux critères de répartition ne favorisaient pas la Ville qui a fini par perdre l'éligibilité à la DSU en 2020. Cela se traduit par une suppression progressive sur 2 ans : - 50 % en 2020 et -100 % en 2021.
- Dotation nationale de péréquation : + 28 944 €.

Quant à la DGF des permanents syndicaux, elle a baissé de 74 % en 2021 et elle disparaîtra complètement en 2022.

Les participations

Les participations de l'Etat ont diminué de près de 48 % en 2021 (- 43 865 €). La plupart de ces participations ne sont pas pérennes et connaissent donc des variations importantes d'une année sur l'autre. Parmi les principales, on peut noter la dotation de recensement (- 9 699 € puisqu'il n'y a pas eu de recensement en 2021), l'organisation des élections (-12 236 €), la compensation pour le service minimum dans les écoles pour les grèves 2019/2020 (- 17 183 €) ou l'aide exceptionnelle aux accueils de loisirs perçue en 2020 (- 15 500 €).

Les participations du département concernent exclusivement la subvention au conservatoire qui augmente légèrement à 186 922 €.

Les participations des autres organismes comprennent les prestations de la CAF pour les accueils de loisirs à hauteur de 252 758 € (+ 11 818 €) et les participations des lotisseurs pour l'entretien des espaces verts pour 14 182 €.

Les dotations de compensations fiscales

Les dotations de compensations fiscales ont été instituées pour venir compenser les pertes de recettes subies par les collectivités suite à des exonérations décidées au niveau national.

La compensation relative à la taxe d'habitation a disparu en 2021 (- 1,57 M€) en raison de la suppression de cette taxe pour les résidences principales.

Une nouvelle compensation a été créée suite à la réduction de 50 % des valeurs locatives de la taxe foncière des établissements industriels. Pour le moment, elle compense la totalité de la perte de produit, soit un montant de 1 565 792 € en 2021.

Les autres compensations sont relatives aux taxes foncières (125 690 €) et aux droits de mutation (7 219 €).

1.3 Les produits des services et du domaine

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Concessions cimetières et redevances funéraires	216 873,69	231 072,36	6,55%
Redevances d'utilisation du domaine	614 444,27	397 070,12	-35,38%
Autres droits de stationnement	728 353,69	495 982,56	-31,90%
Redevance de stationnement	1 076 187,34	1 478 233,46	37,36%
Forfait de post-stationnement	210 012,04	156 068,14	-25,69%
Travaux	351,45	473,05	34,60%
Redevances culturelles	287 716,34	333 629,86	15,96%
Redevances sportives et de loisirs	223 378,99	167 519,08	-25,01%
Redevances périscolaires	1 306 946,91	1 738 021,44	32,98%
Autres redevances	41 028,00	48 700,00	18,70%
Locations diverses	23 871,00	26 593,00	11,40%
Mise à disposition de personnel	776 230,49	942 090,58	21,37%
Remboursements de frais	470 718,74	548 757,29	16,58%
Autres produits d'activités annexes	23 117,30	20 185,16	-12,68%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 999 230,25	6 584 396,10	9,75%

Ces recettes sont principalement constituées de la facturation des services rendus (culture, sports, enfance, cimetières...) et des facturations aux budgets annexes.

Leur hausse de près de 10 % en 2021 s'explique principalement par la reprise due à la sortie progressive de la crise sanitaire.

- ✓ Les recettes liées aux cimetières et redevances funéraires ont progressé de 6,6 % pour atteindre 231 072 €, surtout grâce aux concessions.
- ✓ La baisse des redevances d'utilisation du domaine (- 217 374 €) provient principalement des occupations temporaires du domaine public sur voirie (- 206 514 €), l'année 2020 ayant atteint un niveau exceptionnellement élevé, il s'agit d'un simple retour à la normale.
- ✓ Les recettes liées au stationnement représentent un produit de 2,13 M€ en 2021, en hausse de 4 % (+ 115 731 €). Il convient de distinguer les redevances de stationnement sur voirie qui ont amorcé une nette reprise (+ 402 046 €) des redevances fixes des parkings en enclos qui ont baissé (- 232 371 €). Quant au forfait de post-stationnement, il continue sa diminution (- 53 944 €).
- ✓ Les redevances culturelles ont progressé de 16 % (+ 45 914 €) avec des situations très contrastées : les recettes du conservatoire sont élevées, celles de la médiathèque ont repris mais ne sont pas encore à leur niveau d'avant crise sanitaire et celles du Mémorial d'Alet et du Manoir Jacques Cartier restent assez faibles (- 62 % par rapport à 2019).
- ✓ Les redevances à caractère sportif connaissent une baisse de 25 % (- 55 860 €), essentiellement due à la fermeture de piscine du Naye (- 83 121 € correspondant aux derniers mois d'ouverture début 2020). Les redevances d'utilisation des équipements sportifs ont augmenté (+ 20 085 €) tout en étant encore impactées par la crise sanitaire (- 21 % par rapport à 2019).

- ✓ Les redevances périscolaires sont en hausse de 33 % (+ 431 075 €) : la restauration scolaire (+ 346 164 €) et les accueils de loisirs (+ 85 435 €) ont quasiment retrouvé leur niveau d'avant crise.
- ✓ Les remboursements de mise à disposition de personnel à SMA et au CCAS sont en progression en raison de la mise en place du service commun de la direction générale dont les charges sont supportées par la ville avant d'être refacturées à l'agglomération (+ 82 582 €) et au CCAS (+ 59 305 €). Les nouvelles modalités de mise à disposition d'un agent à Saint-Malo Sports Loisirs entraînent également une hausse des recettes (+ 40 937 €).
- ✓ La facturation des frais d'administration générale aux budgets annexes (394 471 €) et au CCAS (58 145 €) sont en hausse du fait de la reprise de l'activité des services et de la mise en place d'une facturation pour le budget annexe Palais du Grand Large. Le remboursement de frais par SMA a augmenté (+ 10 495 €) grâce à la progression du broyage des déchets verts.

1.4 Les autres produits de gestion courante

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Revenus des immeubles	467 682,52	639 703,68	36,78%
Redevances versées par les fermiers et concession.	100 000,00	139 661,99	39,66%
Redevances sur l'énergie hydraulique	42 570,83	12 812,85	-69,90%
Produits divers de gestion courante	256 711,42	246 753,90	-3,88%
Total autres produits de gestion courante	866 964,77	1 038 932,42	19,84%

La hausse des revenus des immeubles (+ 172 021 €) s'explique principalement par la perception des loyers sur une année complète alors que des exonérations avaient été accordées en 2020, notamment pour le casino (+ 134 437 €), et par les nouvelles recettes pour Le Pool (+16 360 €).

Dans le cadre de la délégation de service public des campings, la Ville perçoit du délégataire une redevance fixe (100 462 €) ainsi qu'une part variable (39 200 €).

La redevance sur l'énergie hydraulique baisse de près de 70 %. Le calcul de cette redevance s'effectue par la prise en charge par EDF des consommations d'électricité des trois principaux sites de la ville (port de plaisance, centre technique, piscine du Naye) avec des versements sous la forme de 3 acomptes trimestriels et d'un solde. Ce système avait entraîné une hausse de 51 % en 2020 en raison de la surévaluation des acomptes (8 718 € par trimestre). En 2021, cette même surévaluation engendre un solde N-1 et des acomptes plus faibles (2 979 € par trimestre). Par ailleurs, la fermeture de la piscine du Naye a fait chuté la consommation.

Les produits divers comprennent de nombreuses recettes dont les récupérations sur charges auprès des locataires (157 940 €), la redevance du centre hospitalier pour l'occupation de la cuisine centrale (47 337 €), les droits d'emplacement des caravanes durant la Sainte-Ouine (pas de recette en 2021) ou encore la mise à disposition des décors du tournage du film « Les trois mousquetaires » (27 583 €).

1.5 Les produits exceptionnels

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	321 827,17	425 043,91	32,07%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	59 333,19	22 617,31	n.s.
Cessions d'immobilisations	602 291,37	3 177 796,45	427,62%
Autres produits exceptionnels	68 828,08	148 376,13	115,57%
Total produits exceptionnels	1 052 279,81	3 773 833,80	258,63%

Par définition les produits exceptionnels sont très variables d'une année sur l'autre.

La composante principale des produits exceptionnels provient des cessions d'immobilisations (3 177 796 €) dont les plus importantes sont les suivantes :

- Terrains de l'hippodrome (Bati Armor) : 2 498 550 €
- Logements de fonction et terrain de l'ancien collège Surcouf (Emeraude Habitation) : 373 461 €
- Ventes de véhicules et matériels réformés : 145 369 €.

Les produits exceptionnels sur opération de gestion (425 044 €) comprennent notamment les remboursements d'aides à l'accession à la propriété (290 960 €) et les pénalités de retard payées par les entreprises (121 977 €).

Les annulations de mandats sur exercices antérieurs se sont élevés à 22 617 € et ont surtout concerné des régularisations d'avoir sur les factures de fluides (8 437 €) et des réductions de mandats sur les prestations de nettoyage des locaux et de gardiennage non effectuées (11 218 €).

Les autres produits exceptionnels sont principalement constitués des remboursements d'assurance (137 882 €) dont les plus importants ont concerné les infiltrations de la salle des sports de Marville (33 236 €), les dégradations sur le mobilier urbain et la signalisation (33 377 €) ou les centrales anti-intrusions (14 916 €).

1.6 Les autres produits réels

Les autres produits réels regroupent :

- Les produits financiers pour 6 947 €
- Les atténuations de charges pour 238 877 €.

Les atténuations de charges correspondent à des remboursements sur la gestion des ressources humaines, tels que les indemnités d'assurance suite à un accident du travail, ou à des remboursements de trop perçus sur salaires.

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
011 Charges à caractère général	13 306 530,33	14 197 643,16	6,70%
012 Charges de personnel	35 304 324,03	35 824 961,09	1,47%
014 Atténuations de produits	26 537,00	18 491,00	-30,32%
65 Autres charges de gestion courante	9 727 803,62	9 518 531,72	-2,15%
Dépenses de gestion courante	58 365 194,98	59 559 626,97	2,05%
66 Charges financières	942 848,54	811 400,70	-13,94%
67 Charges exceptionnelles	319 577,87	920 188,92	187,94%
68 Dotations aux provisions	553 000,00	587 398,00	6,22%
Total dépenses réelles de fonctionnement	60 180 621,39	61 878 614,59	2,82%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 655 898,61	5 956 381,32	62,93%
002 Résultat antérieur reporté		102 439,52	-
Total dépenses de fonctionnement	63 836 520,00	67 937 435,43	6,42%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 2,82 % en 2021. Cette hausse s'explique en grande partie par la sortie progressive de la crise sanitaire. Pour rappel, la baisse constatée était de - 3,5 % en 2020 et le niveau des dépenses 2021 reste inférieur à celui de 2019 (62,36 M€).

2.1 Les charges de personnel

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Charges brutes de personnel	35 304 324,03	35 824 961,09	1,47%
Recettes liées au personnel	940 749,95	1 180 967,71	25,53%
dont atténuations de charges	164 519,46	238 877,13	45,20%
dont mise à disposition de personnel	776 230,49	942 090,58	21,37%
Charges nettes de personnel	34 363 574,08	34 643 993,38	0,82%

Les charges brutes de personnel progressent de 1,47 % (+ 520 637 €).

En prenant en compte les atténuations de charges et les remboursements de mise à disposition, on obtient les charges nettes de personnel dont la progression est limitée à + 0,82 %.

La Ville conduit une gestion rationnelle des richesses humaines qui s'est adaptée au contexte exceptionnel de la crise sanitaire.

Diverses actions se sont poursuivies en 2021 afin de moderniser et optimiser la gestion des richesses humaines :

- La poursuite de la démarche de fiabilisation du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) et de la professionnalisation des agents à l'utilisation de l'outil.
- La sécurisation juridique des actes, notamment ceux relatifs au recrutement des vacataires et des contractuels.
- L'amélioration du suivi des dossiers de contentieux.

- Le développement de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC).
- La rationalisation des recrutements, avec priorité donnée aux mutations internes et aux reclassements des agents en attente de mobilité, afin de limiter les coûts pour la collectivité.
- La mise en place d'une procédure fiabilisée pour les recrutements permanents et la rédaction d'une procédure pour les recrutements d'urgence.
- La poursuite de la politique de déprécarisation.
- La poursuite de la démarche de prévention des risques au sein de la collectivité.

Les éléments suivants ont eu un impact sur les réalisations de l'année 2021 :

- La poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP et de l'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR).
- La situation sanitaire exceptionnelle liée à la COVID-19 a impacté la gestion des richesses humaines et les prévisions de recrutements ou d'engagements contractuels ont parfois dû être reportées. Ainsi, les recrutements non effectués en 2020 pour cause de COVID-19 n'ont pas pu être tous rattrapés au cours de l'année.

2.2 Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, qui regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité, augmentent de 6,7 %. Cette hausse fait suite à la baisse historique de 2020 (- 11 %) où la quasi-totalité des postes budgétaires avait été impactés par les effets de la crise sanitaire.

Ainsi, le montant des charges à caractère général s'établit à 14,20 M€, soit un niveau qui reste inférieur à celui d'avant crise (14,96 M€ en 2019).

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Achats	4 441 955,42	4 172 177,88	-6,07%
<i>dont eau et assainissement</i>	346 599,49	141 979,53	-59,04%
<i>dont énergie, électricité</i>	1 941 005,51	1 768 609,80	-8,88%
<i>dont carburants</i>	296 752,35	352 759,20	18,87%
<i>dont fournitures d'entretien, de petit équipt et admin.</i>	399 966,13	429 434,21	7,37%
<i>dont livres, disques...</i>	119 713,99	108 445,15	-9,41%
<i>dont autres matières et fournitures</i>	1 133 007,56	1 103 000,83	-2,65%
Services extérieurs	6 220 754,99	7 294 103,49	17,25%
<i>dont contrats de prestations de services</i>	1 977 910,73	2 287 992,73	15,68%
<i>dont locations immobilières</i>	736 402,00	524 767,75	-28,74%
<i>dont locations mobilières</i>	220 479,05	209 128,66	-5,15%
<i>dont entretien des terrains</i>	903 446,51	1 310 326,55	45,04%
<i>dont entretien des bâtiments</i>	250 635,14	363 420,49	45,00%
<i>dont entretien des voies et réseaux</i>	460 926,75	584 559,12	26,82%
<i>dont entretien du matériel roulant</i>	107 267,23	101 247,80	-5,61%
<i>dont maintenance</i>	909 420,92	957 595,75	5,30%
<i>dont primes d'assurances</i>	246 193,13	269 907,15	9,63%
<i>dont études</i>	67 139,26	203 782,83	203,52%
<i>dont formation</i>	101 637,07	150 274,09	47,85%
Autres services extérieurs	2 392 486,25	2 475 912,91	3,49%
<i>dont honoraires</i>	170 982,05	150 651,53	-11,89%
<i>dont frais d'actes et de contentieux</i>	171 467,00	173 425,03	1,14%
<i>dont diverses rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	219 733,11	240 688,01	9,54%
<i>dont fêtes et cérémonies</i>	171 307,16	115 188,47	-32,76%
<i>dont catalogues et imprimés</i>	76 144,65	72 857,00	-4,32%
<i>dont transports collectifs</i>	28 828,64	64 715,15	124,48%
<i>dont frais d'affranchissement</i>	130 607,45	146 094,76	11,86%
<i>dont frais de télécommunications</i>	257 017,55	313 306,53	21,90%
<i>dont frais de nettoyage des locaux</i>	493 789,64	489 065,38	-0,96%
<i>dont autres services extérieurs</i>	227 435,67	236 973,23	4,19%
Impôts et taxes	251 333,67	255 448,88	1,64%
<i>dont taxes foncières</i>	235 978,00	238 229,00	0,95%
Charges à caractère général	13 306 530,33	14 197 643,16	6,70%

Les achats ont baissé de 6,1 % (- 269 778 €). Les dépenses d'eau ont fortement diminué du fait de la fermeture de la piscine du Naye et de la surestimation de rattachements de charges sur 2020. Les dépenses d'énergie ont diminué de 8,9 % avec une baisse particulièrement marquée pour l'éclairage public (- 74 652 €). Il convient de noter que la gestion de l'ensemble des fluides est centralisée dans une seule direction depuis 2021, ce qui permet un meilleur suivi des factures et de la consommation. Les carburants sont en hausse de 19 % en raison de l'augmentation des prix du pétrole et du retour à la normale dans l'utilisation des véhicules par rapport à 2020. En revanche, les achats de fournitures (ateliers, espaces verts, entretien...) ont progressé, signe de la reprise de l'activité des services.

Les **services extérieurs ont augmenté de 17,2 %** (+ 1 073 349 €) après une baisse de - 5,5 % en 2020. Cela s'explique principalement par les contrats de prestations de services (contrat de restauration scolaire : + 285 439 €), de l'entretien des bâtiments (+ 112 785 €), des espaces verts (+ 406 880 €) et de la voirie (+ 123 632 €) ou encore des frais d'études (+ 136 644 €). A contrario, la diminution des locations immobilières provient des parkings en enclos (nouvelles modalités financières de la délégation de service public du stationnement).

Les **autres services extérieurs** progressent de 3,5 % (+ 83 427 €) après une baisse de - 26 % en 2020. Si la plupart des postes ont retrouvé leur niveau d'avant crise, ce n'est pas le cas des dépenses de fêtes et cérémonies qui ont diminué de près de 33 % en raison l'annulation de certaines manifestations.

Les **impôts et taxes** progressent de 1,64 % et sont principalement constituées des taxes foncières (238 229 €).

2.3 Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 2,15 %. On retrouve dans ce chapitre les subventions et les contributions obligatoires ainsi que les charges liées aux indemnités des élus.

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Redevances pour concessions, licences, logiciels...		51 528,67	-
Indemnités et frais des élus	480 860,87	527 268,60	9,65%
Pertes sur créances irrécouvrables	37 652,31	39 543,50	5,02%
Autres contributions obligatoires	1 113 362,84	1 033 954,11	-7,13%
Subvention Caisse des écoles	130 000,00	130 000,00	0,00%
Subvention CCAS	3 213 000,00	3 272 481,99	1,85%
Subventions associations et personnes de droit privé	4 751 619,41	4 463 753,75	-6,06%
Charges diverses de gestion courante	1 308,19	1,10	-99,92%
Autres charges de gestion courante	9 727 803,62	9 518 531,72	-2,15%

Depuis 2021, les dépenses relatives aux droits d'usage des logiciels dont la Ville n'a pas acquis les licences sont enregistrées sur le compte 6518 alors qu'ils étaient auparavant imputés en frais de maintenance informatique.

Les indemnités et frais des élus avaient diminué de 5 % en 2020, notamment en raison de la crise sanitaire qui a empêché les nouveaux élus de suivre des formations et a limité de fait les frais de déplacement. Ces deux postes sont en hausse cette année, ce qui est classique en début de mandat. Par ailleurs, les cotisations de retraite progressent suite à l'adhésion d'élus à des régimes de retraite complémentaire.

Les autres contributions obligatoires sont presque intégralement constituées des participations aux établissements d'enseignement privé. La baisse constatée en 2021 (- 79 409 €) est due aux modalités de versement qui ont été modifiées, entraînant ainsi le versement exceptionnel de 13 mois en 2020. Les versements 2021 sont donc comparables à ceux effectués en 2019 (1,02 M€).

La subvention versée au CCAS est constituée de trois parts :

- La subvention d'équilibre de 2 687 950 €,
- Une subvention globale de 525 050 € pour que le CCAS puisse répartir lui-même les subventions à caractère social,
- Le reversement d'une partie des concessions des cimetières : 59 482 €.

Le montant global des subventions aux associations et personnes de droit privé connaît une baisse de 287 866 €. Les évolutions les plus significatives concernent :

- Déléataire des théâtres (- 337 000 €) : l'avenant n° 2 à la délégation de service public des théâtres a prévu un rééquilibrage du partage des risques financiers au regard des comptes de l'exploitant.
- Etonnants Voyageurs (+ 57 000 €) : la subvention 2021 retrouve son niveau normal.
- Saint-Malo Sports Loisirs (+ 49 300 €) : l'agent mis à disposition par la Ville fait désormais l'objet d'un remboursement par l'association, celui-ci étant compensé par une hausse de subvention équivalente.
- Dispositifs habituels de subventions sportives (- 53 493 €) : les subventions à l'encadrement des associations ont tenu compte des aides de l'Etat (chômage partiel notamment) dont ont bénéficié ces associations, certaines animations ont été annulées et les aides individuelles aux sportifs de haut niveau ont été moins importantes.

2.4 Les charges financières

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Intérêts réglés à l'échéance	949 206,50	821 957,77	-13,41%
Intérêts courus non échus (ICNE)	-16 407,96	-15 857,07	n.s.
Intérêts ligne trésorerie	0,00	0,00	-
Autres charges financières	10 050,00	5 300,00	-47,26%
Charges financières	942 848,54	811 400,70	-13,94%

Les frais financiers diminuent de 131 448 €, soit - 13,9 %.

La Ville continue de bénéficier de conditions de taux particulièrement favorables et le niveau important de trésorerie a permis de ne pas avoir recours à la ligne de trésorerie en 2021.

La dette de la collectivité est analysée plus en détail dans la délibération « compte rendu de gestion de la dette 2021 ».

2.5 Les charges exceptionnelles

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	8 653,13	n.s.
Bourses et prix	1 920,00	5 619,60	192,69%
Autres charges exceptionnelles sur opé. de gestion	10 923,72	19 600,80	79,43%
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	64 393,38	35 486,71	-44,89%
Subv. aux budgets annexes (PGL)	182 571,00	581 375,00	218,44%
Subventions exceptionnelles aux perso. de droit privé	59 608,25	215 112,55	260,88%
Autres charges exceptionnelles	161,52	54 341,13	n.s.
Charges exceptionnelles	319 577,87	920 188,92	187,94%

Par définition, ce poste de dépenses peut connaître d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre : après une diminution de 44 % en 2019 et une hausse de 28 % en 2020, il connaît cette année une hausse de 600 611 €.

La principale raison de cette augmentation est la subvention versée au budget annexe du palais du Grand Large pour un montant de 581 375 € (+ 398 804 € par rapport à 2020 afin de compenser le non versement de la redevance par le délégataire suite à la fermeture administrative de l'équipement).

Les annulations de titres sur exercices antérieurs sont variables suivant les années et s'élèvent à 35 487 € en 2021. La majorité concernent des annulations ou des réductions de titres pour des erreurs matérielles. Le montant le plus significatif concerne l'annulation d'un titre de 17 719 € à l'encontre d'une étude notariale alors qu'il aurait dû être émis à l'encontre des bénéficiaires de l'aide pour l'accession à la propriété.

Les subventions exceptionnelles atteignent 215 113 €. On y retrouve les aides habituelles aux projets éducatifs (27 300 €) et culturels (16 000 €) ou encore la subvention exceptionnelle pour la cinquantième édition du festival de musique sacrée (10 000 €). Le montant le plus important concerne la remise gracieuse sur les pénalités de retard dans l'exécution du marché des éco compteurs. Il convient aussi de signaler ce qui relève de la crise sanitaire : remises gracieuses pour les activités artistiques du conservatoire (9 704 €), annulation du loyer de novembre 2020 du casino et du micro zoo (26 747 €).

Les autres charges exceptionnelles comprennent essentiellement le protocole d'accord transactionnel signé avec 7 agents (54 000 €). Il s'agissait d'indemniser ces agents du préjudice consécutif au renouvellement de leurs contrats de travail sur des périodes de 10 à 20 ans.

2.6 Les provisions

Des provisions ont été passées à hauteur de 400 000 € pour la Route du Rhum afin d'étaler la charge de fonctionnement sur 4 années, de 164 398 € pour des contentieux (local commercial rue Jacques Cartier, bail emphytéotique administratif du Palais du Grand Large) et de 23 000 € pour les créances douteuses.

3. L'AUTOFINANCEMENT

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Recettes réelles de fonctionnement	73 459 159	78 041 637	6,24%
- Produits des cessions (775)	-602 291	-3 177 796	427,62%
= Recettes de gestion (A)	72 856 867	74 863 841	2,75%
Dépenses réelles de fonctionnement	60 180 621	61 878 615	2,82%
- Intérêts de la dette (661)	-932 799	-806 101	-13,58%
- Travaux en régie (72)	-44 663	-72 817	n.s.
= Dépenses de gestion (B)	59 203 160	60 999 697	3,03%
= Epargne de gestion (A) - (B)	13 653 708	13 864 144	1,54%
- Intérêts de la dette (661)	-932 799	-806 101	-13,58%
= Epargne brute	12 720 909	13 058 043	2,65%
- Remboursement du capital (1641+16441)	-8 282 117	-7 373 683	-10,97%
= Epargne nette	4 438 792	5 684 360	28,06%

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Deux retraitements comptables sont effectués : le produit des cessions d'immobilisations est retiré des recettes car il s'agit d'un produit exceptionnel qui ne peut pas être considéré comme pérenne et les travaux en régie sont retirés des dépenses dans la mesure où ils sont transférés à la section d'investissement via des écritures d'ordre.

L'épargne brute a progressé de 2,65 % en 2021 malgré la perte d'éligibilité à la DSU (- 0,75 M€) et les effets de la crise sanitaire (estimés à - 1 M€). L'épargne brute conserve un niveau élevé et représente 16,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Il s'agit donc de l'épargne directement disponible pour financer les dépenses d'équipement.

L'épargne nette, qui s'établit à 5,68 M€, augmente de 28 % en raison de la hausse de l'épargne brute et de la baisse du remboursement du capital de la dette (- 908 434 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 781 406,78	13 353 607,72	-9,66%
13 Subventions d'investissement	2 377 193,32	2 888 774,03	21,52%
16 Emprunts	7 152 064,62	4 000 000,01	-44,07%
20 Immobilisations incorporelles		1 044,00	n.s.
23 Immobilisations en cours	3 055,19	14 416,34	n.s.
27 Autres immobilisations financières	432 664,93	225 000,00	n.s.
Total recettes réelles d'investissement	24 746 384,84	20 482 842,10	-17,23%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 655 898,61	5 956 381,32	62,93%
041 Opérations patrimoniales	693 101,91	481 285,00	-30,56%
001 Résultat antérieur reporté	2 155 932,54	5 579 663,30	n.s.
Total recettes d'investissement	31 251 317,90	32 500 171,72	4,00%

Les recettes réelles d'investissement diminuent de 17,2 % en 2021 en raison du moindre recours à l'emprunt.

1.1 Les dotations, fonds divers et réserves

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
FCTVA	2 424 545,00	2 293 529,00	-5,40%
Taxe d'aménagement	1 027 553,98	1 285 820,79	25,13%
Excédents de fonctionnement capitalisés	11 329 307,80	9 774 257,93	-13,73%
Dotations, fonds divers et réserves	14 781 406,78	13 353 607,72	-9,66%

Le FCTVA correspond au remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés l'année précédente.

La taxe d'aménagement a connu des variations importantes ces dernières années : +16 % en 2018, -1 % en 2019, -14 % en 2020. En 2021, elle a augmenté de 25,1 % pour s'établir à 1,29 M€. Il convient de rappeler qu'il existe un décalage d'un à deux ans (suivant son montant) entre la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et la perception de la taxe.

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 au financement de la section d'investissement.

1.2 Les subventions d'investissement

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Etat et établissements nationaux	1 088 082,68	1 900 654,66	74,68%
Région	117 437,70	0,00	-100,00%
Département	55 153,00	0,00	-100,00%
SMA	43 333,50	38 333,50	-11,54%
Autres établissements publics locaux	346 676,90	196 705,50	-43,26%
Budget communautaire & fonds structurels	65 594,30	16 398,58	n.s.
Autres	278 450,24	593 181,79	113,03%
Amendes de police	382 465,00	143 500,00	-62,48%
Subventions d'investissement	2 377 193,32	2 888 774,03	21,52%

Les subventions d'investissement sont souvent perçues suivant des acomptes au démarrage puis en cours de travaux, le solde étant versé lorsque les travaux sont définitivement terminés. Cela peut donc amener un certain décalage dans le temps entre la réalisation des investissements et la perception des subventions correspondantes.

Les principales subventions reçues en 2021 concernaient les domaines suivants :

- Aide à la relance de la construction durable : 1 192 180 €.
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 483 117 € pour la poursuite de la voie portuaire (Marion Dufresne), le démarrage des travaux de la Chaussée du Sillon, la pose de LED dans les bâtiments, la rénovation énergétique des bâtiments, et la modulation de l'éclairage public.
- Les participations aux opérations d'aménagement urbain : 414 751 € pour l'hippodrome.
- Fondation du Patrimoine : 169 580 € de dons pour la restauration des cloches de la cathédrale.
- Les amendes de police : 143 500 € (répartition au niveau national).
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 120 327 € pour les musées (études du Musée d'Histoire Maritime, manoir Jacques Cartier, restaurations d'œuvres) et 22 129 € pour l'église Sainte Croix.
- Centre hospitalier : 137 389 € pour le remboursement des emprunts et les participations aux travaux et équipements de la cuisine centrale.
- Syndicat départemental d'énergie : 59 316 € pour la modulation et la rénovation de l'éclairage public.
- Saint-Malo Agglomération : 38 333 € de fonds de concours pour la voie portuaire.
- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) : 35 410 € pour la sécurisation des écoles (contrôles d'accès).
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine : 27 792 €.
- Fonds européens : 16 399 € pour le solde de la chaufferie bois de Bellevue.

2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
20 Immobilisations incorporelles	1 047 345,64	838 871,35	-19,91%
204 Subventions d'équipement versées	1 217 064,43	1 011 207,27	-16,91%
21 Immobilisations corporelles	2 679 213,38	2 784 060,85	3,91%
23 Immobilisations en cours	11 247 346,27	10 838 169,98	-3,64%
Total dépenses d'équipement	16 190 969,72	15 472 309,45	-4,44%
10 Dotations, fonds divers et concours	9 940,56	583 240,88	n.s.
13 Subventions d'investissement	5 320,44	0,00	n.s.
16 Emprunts	9 379 749,99	7 373 683,00	-21,39%
26 Participations et créances rattachées	0,00	200 160,00	n.s.
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	n.s.
Total dépenses réelles d'investissement	25 585 980,71	23 629 393,33	-7,65%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	151 619,24	215 750,46	42,30%
041 Opérations patrimoniales	693 101,91	481 285,00	-30,56%
001 Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	n.s.
Total dépenses d'investissement	26 430 701,86	24 326 428,79	-7,96%

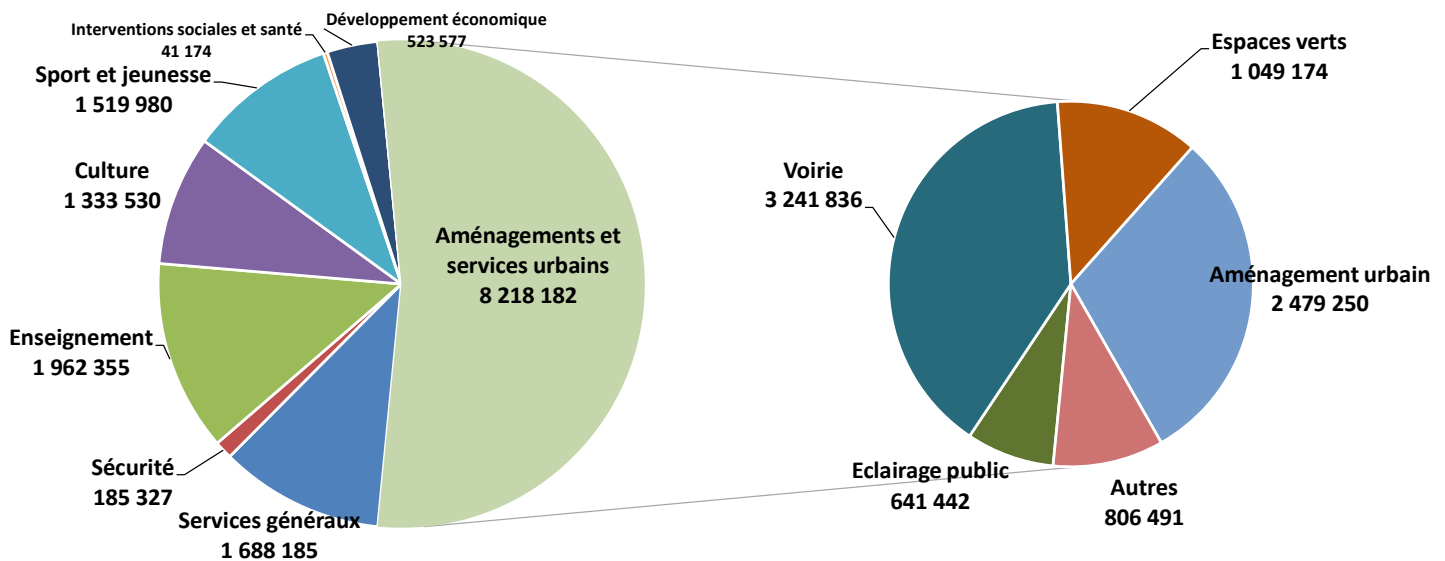
Les dépenses réelles d'investissement ont diminué de 7,65 % en 2021.

2.1 Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement ont diminué de 4,4 % en 2021 pour atteindre 15 472 309 € avec un taux de réalisation qui se situe à 46 % (52 % en 2020). Cette situation s'explique notamment par la crise sanitaire et le non démarrage du Musée d'Histoire Maritime.

	Total budgété 2021	Engagé en 2021	Mandaté en 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses réelles d'équipement	33 307 811,31	27 784 575,77	15 472 309,45	46,45%	12 312 266,32

La répartition de ces dépenses par secteur d'activité est la suivante :



Services généraux : 1 688 185 € dont :

- Travaux et aménagements de l'hôtel de ville : 384 701 €
- Travaux Mairie annexe de Paramé (salle polyvalente) : 188 426 €
- Renouvellement récurrent des matériels informatiques, vidéo et téléphoniques, travaux d'interconnexion, serveurs, reprographie : 249 249 €
- Acquisition de matériels et de mobiliers : 157 009 €
- Acquisition de véhicules (1 berline, 1 fourgon et 1 fourgonnette) : 121 178 €
- Acquisition de licences de logiciels (suites bureautiques, gestion du courrier, application mobile, gestion des ateliers...) : 117 467 €
- Grosses réparations sur véhicules : 60 519 €
- Travaux Pôle solidaire : 46 243 €
- Attribution de compensation des eaux pluviales : 180 928 €

Sécurité et salubrité publiques : 185 327 € dont :

- Travaux défense incendie : 70 415 €
- Postes de secours et panneaux d'affichage des plages : 41 750 €
- Equipements et véhicules de la police municipale : 60 906 €

Enseignement : 1 962 355 € dont...

- Travaux dans divers groupes scolaires : 1 597 961 € (dont 472 580 € pour Per Jakez Helias, 374 996 € pour Bellevue, 226 432 € pour Legatelois, 103 908 € pour la Gentillerie, 87 289 € pour la Découverte et 76 792 € pour Rocabey)
- Cuisine centrale (équipements et travaux) : 47 943 €
- Contrat de chauffage dans les écoles : 74 487 €
- Matériel et mobilier des restaurants scolaires : 58 705 €
- Acquisition de matériels informatiques (plan informatique dans les écoles) : 63 874 €

Culture : 1 333 530 € dont...

- Les travaux dans la Cathédrale (éclairage extérieur, sécurité) et les églises (dont Sainte-Croix) : 272 429 €
- La Briantais (études, temple de Cupidon) : 132 225 €
- Chapelles Saint-Louis et Saint-Sauveur (travaux) : 114 572 €
- Conservatoire et ses annexes (travaux, instruments, matériels) : 113 244 €
- Musée d'Histoire Maritime (études, réserves, maison du projet) : 102 462 €
- Musées (acquisitions et restaurations des collections, travaux) : 85 211 €
- Cale de l'Eventail (études, travaux) : 65 745 €
- Mémorial d'Alet (poste de directeur de tir) : 65 384 €
- Nouvelle Vague (subvention d'équipement au délégataire, travaux) : 52 091 €
- Chemin d'accès au Petit Bé : 43 567 €
- Grande Passerelle : 40 027 €
- Cité d'Alet (fortifications) : 36 417 €
- Centre Allende (travaux d'accessibilité et de rafraichissement) : 32 465 €
- Rejointoiement des remparts : 28 711 €
- Archives (travaux d'accessibilité) : 23 016 €

Sports et jeunesse : 1 519 980 € dont...

- Complexe sportif de Marville : 773 601 € comprenant :
 - Terrain d'honneur : 648 242 €
 - Tennis (réfection des courts, couverture) : 70 854 €
- Travaux dans les autres stades (hippodrome, Francis Lemarié...) : 137 974 €
- Salles de sport (Bellevue, Duguay Trouin...) : 142 364 €
- Parcs de glisse de Marville (41 573 €) et Henri Lemarié (12 096 €)
- Plages (piscine de Bon Secours, rampes et garde-corps...) : 64 757 €
- Centres nautiques et écoles de voile : 39 935 €
- Centre de tir de la Gilbardais : 20 523 €
- Subventions d'équipement aux associations : 155 223 €
- Matériels sportifs, techniques et d'outillage : 62 782 €

Interventions sociales et santé / logement : 41 174 € dont...

- Gestion de la crise sanitaire (matériel, mobilier...) : 20 735 €
- Travaux dans le parc privé de la ville : 16 269 €

Développement économique : 523 577 € dont...

- Subvention d'équipement budget annexe Palais du grand large : 390 261 €
- Sainte Ouine (armoie électrique, confection d'une fouille) : 81 396 €
- Halles (gros entretien, défibrillateurs) : 36 426 €

Aménagements et services urbains, environnement : 8 218 182 €

- **Eclairage public : 641 442 €** dont 186 371 € pour la modulation de l'éclairage public, 51 539 pour le pont du Pertuis et 380 404 € de réparation, rénovation et extensions de réseaux.
- **Voirie communale : 3 241 836 €** dont :
 - Travaux : Chaussée du Sillon (694 281 €), pont mobile du Pertuis (533 384 €), rue Blaize de Maisonneuve (205 000 €), rue de la Passagère (100 000 €), voie verte avenue du Maréchal Juin (97 533 €), voie verte Loncle/Semard (60 000 €), parking Constantine (60 000 €).
 - Amélioration du cadre de vie dans les quartiers : 738 354 €
 - Travaux de renforcement des chaussées : 162 266 €
 - Feux tricolores, signalisation, mobilier urbain, rampes et garde-corps : 139 093 €
 - Travaux d'accessibilité : 121 384 €
 - Ouvrages d'art : 65 905 €
 - Aménagement de zones 30 (72 802 €) et marquages routiers pour les vélos (23 381 €).
- **Espaces verts : 1 049 174 €** dont :
 - Travaux divers (réhabilitation et signalisation des parcs, travaux récurrents, remplacement du patrimoine arboré, amélioration du cadre de vie dans les quartiers, sécurité des aires de jeux) : 367 685 €
 - Aménagement des voies vertes et pistes cyclables : 137 961 €
 - Bacs à plantes : 89 814 €
 - Matériels des espaces verts : 84 939 €
 - Programme de plantation d'arbres : 32 287 €
 - Véhicules (poids lourd 19T, 2 fourgons, une fourgonnette, un camion) : 287 883 €
- **Opérations d'aménagement urbain : 2 479 250 €** dont :
 - Voie portuaire (secteur Marion Dufresne) : 767 650 €
 - Secteur des Fougerais (aménagements) : 401 337 €
 - PUP Clos Cadot : 315 254 €
 - Secteur Etrier-Marville (hors PUP et ANRU) : 190 757 €
 - Secteur Saint-Ideuc (démolition ex-usine des eaux) : 179 953 €
 - NPNRU secteur Etrier-Marville : 152 837 €
 - Secteur des Cottages : 72 361 €
 - Etude axe Aquarium/Balue/Marne/Talards/Gare : 64 027 €
 - PAE du Clos Poucet : 60 369 €
- **Autres dépenses d'aménagement : 806 481 €** dont :
 - Propreté urbaine : 410 080 € dont une balayeuse de voirie (184 247 €), 2 plateaux de nettoyage (90 716 €), des corbeilles compactrices (67 922 €) et des corbeilles à papier (44 423 €).
 - Convention TEPCV (aménagement du site de la Varde, protection de la biodiversité, chemins du littoral) : 265 237 €
 - Acquisition d'un fourgon d'intervention : 54 966 €
 - Etudes d'urbanisme : 50 953 €

2.2 Les autres dépenses d'investissement

	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Dotations, fonds divers et réserves	9 940,56	583 240,88	n.s.
Subventions d'investissement	5 320,44	0,00	n.s.
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	n.s.
Autres dépenses d'investissement	15 261,00	583 240,88	n.s.

Ces dépenses sont très variables d'une année sur l'autre et elles ont été particulièrement élevées en 2021 en raison d'une écriture comptable de 583 241 € visant à apurer le compte 1069 (neutralisation de l'excédent des charges sur les produits) avant le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57 en 2023.

3. LES EMPRUNTS

Recettes	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Emprunts contractés	6 000 000,00	4 000 000,01	-33,3%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,00	0,00	-
Refinancement de dette	1 097 632,92	0,00	-
Emprunts	7 097 632,92	4 000 000,01	-43,6%

La Ville a souscrit un nouvel emprunt en 2021 pour un montant de 4 000 000 € (plus un centime visant à régulariser un écart constaté dans les échéances 2020 entre la Ville et le comptable public).

Dépenses	CA 2020	CA 2021	Taux d'évolution
Remboursement du capital de la dette	8 282 117,07	7 373 683,00	-10,97%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,00	0,00	-
Refinancement de dette	1 097 632,92	0,00	-
Remboursement d'emprunts	9 379 749,99	7 373 683,00	-21,39%

Variation de la dette	-2 282 117,07	-3 373 682,99
------------------------------	----------------------	----------------------

Le remboursement du capital de la dette s'établit à 7,37 M€, en baisse de 0,91 M€ par rapport à l'année précédente.

La différence entre les nouveaux emprunts contractés et les emprunts remboursés nous donne la variation de la dette. Celle-ci a **diminué de 3 373 683 € en 2021**.

L'encours de la dette du budget principal se situe ainsi à 58,95 millions d'euros.

En divisant ce chiffre par l'épargne brute, on obtient le ratio de capacité de désendettement qui détermine le nombre d'années qui seraient nécessaires à la Ville pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement.

Ce ratio est de 4,5 années en 2021 (contre 4,9 en 2020). Pour rappel, le plafond national de référence déterminé dans la loi de programmation des finances publiques est fixé à 12 années pour les communes.

Comme chaque année, des prévisions à hauteur de 2 000 000 € ont été inscrites tant en dépenses qu'en recettes pour des opérations financières de remboursements ou tirages temporaires de lignes de trésorerie. En 2021, ces prévisions n'ont fait l'objet d'aucune réalisation, notre niveau de trésorerie ne nécessitant pas de faire appel à ces tirages.

Cf. la délibération sur le compte rendu de la gestion de la dette présentée au même conseil.

BUDGETS ANNEXES

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

Soldes d'exécution budgétaire 2021

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	5 658 040,51	0,00	
Mouvements d'ordre	3 645 260,80	9 303 301,31	
Total fonctionnement	9 303 301,31	9 303 301,31	0,00
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	290 513,74	5 000 000,00	
Résultat investissement 2020 reporté	2 426 748,40		
Mouvements d'ordre	9 295 939,49	3 637 898,98	
Total investissement	12 013 201,63	8 637 898,98	- 3 375 302,65
TOTAL BUDGET	21 316 502,94	17 941 200,29	- 3 375 302,65

L'équilibre du budget se constate à terme, au moment du bilan de clôture de chaque ZAC. Dans l'intervalle, chaque budget de ZAC enregistre les dépenses et les recettes réalisées. L'équilibre financier se fait par l'intermédiaire d'un emprunt et les déficits constatés avant clôture sont, de fait, couverts par la trésorerie commune à l'ensemble des budgets.

La section de fonctionnement est équilibrée par construction, dépenses et recettes faisant l'objet d'écritures en sens inverse en opérations de stock, que l'on retrouve en section d'investissement.

Le solde négatif d'investissement correspond au total des dépenses non encore compensées par les ventes de terrain, du fait du stock de terrains en attente de commercialisation, diminué du capital restant dû sur l'emprunt.

La caserne de Lorette a fait l'objet d'important travaux d'aménagement en 2021, ces derniers ayant été préfinancés par un emprunt à hauteur de 5 M€. Cet emprunt sera remboursé dès que les recettes des ventes de terrain le permettront.

ZAC	Dépenses réelles	Recettes réelles
Général de Gaulle – Bois Aurant	134 450,32 €	
La Lande Gatelle		
La Bastille – La Haize		
La Houssaye	29 989,10 €	
Campus	189 996,40 €	
Caserne de Lorette	5 296 242,87 €	5 000 000,00 €
SOUS-TOTAL	5 650 678,69 €	5 000 000,00 €
Annuité de la dette	297 875,56 €	
TOTAL OPERATIONS RELLES	5 948 554,25 €	5 000 000,00 €

Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2021

Budget ZAC	Prévisions BP + reports + DM 2021	Réalisations 2021	Taux de réalisation 2021
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 500 000,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	
Total recettes réelles de fonctionnement	4 500 000,00	0,00	0,00%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 920 006,00	9 295 939,49	77,99%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 500,00	7 361,82	54,53%
Total recettes de fonctionnement	16 433 506,00	9 303 301,31	56,61%
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	8 268 556,00	5 650 678,69	68,34%
65 Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	
66 Charges financières	13 500,00	7 361,82	54,53%
Total dépenses réelles de fonctionnement	8 282 106,00	5 658 040,51	68,32%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 137 900,00	3 637 898,98	44,70%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 500,00	7 361,82	54,53%
Total dépenses de fonctionnement	16 433 506,00	9 303 301,31	56,61%
INVESTISSEMENT			
RECETTES			
16 Emprunts	6 499 374,40	5 000 000,00	76,93%
Total recettes réelles d'investissement	6 499 374,40	5 000 000,00	76,93%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 137 900,00	3 637 898,98	44,70%
Total recettes d'investissement	14 637 274,40	8 637 898,98	59,01%
DEPENSES			
16 Emprunts	290 520,00	290 513,74	100,00%
Total dépenses réelles d'investissement	290 520,00	290 513,74	100,00%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 920 006,00	9 295 939,49	77,99%
001 Résultat antérieur reporté	2 426 748,40	2 426 748,40	100,00%
Total dépenses d'investissement	14 637 274,40	12 013 201,63	82,07%

REGIE DES ZONES INDUSTRIELLES

Soldes d'exécution budgétaire 2021

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	34 455,46	28 129,78	
Résultat fonctionnement 2020 reporté		617 635,51	
Mouvements d'ordre	63 274,92	109 621,00	
Total fonctionnement	97 737,33	755 386,29	+ 657 648,96
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	4 839,00	0,00	
Résultat investissement 2020 reporté		306 596,92	
Mouvements d'ordre	109 621,00	63 274,92	
Total investissement	114 460,00	369 871,84	+ 255 411,84
TOTAL BUDGET	212 197,33	1 125 258,13	+ 913 060,80

Le périmètre de la Régie des Zones Industrielles concerne les bâtiments rue Augustin Fresnel et rue Claude Bernard ainsi que le parking Place des Frères Lamennais.

La section de fonctionnement contient principalement les dépenses d'entretien des locaux commerciaux, les impôts fonciers et les charges de copropriété.

Les recettes sont constituées des loyers et des récupérations sur charges.

Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2021

Budget RZI	Prévisions BP + reports + DM 2021	Réalisations 2021	Taux de réalisation 2021
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 590,00	25 515,78	99,71%
75 Autres produits de gestion courante	1 715,00	2 614,00	152,42%
Total recettes réelles de fonctionnement	27 305,00	28 129,78	103,02%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	109 800,00	109 621,00	99,84%
002 Résultat antérieur reporté	617 635,51	617 635,51	100,00%
Total recettes de fonctionnement	754 740,51	755 386,29	100,09%
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	50 950,00	34 455,46	67,63%
65 Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	
66 Charges financières	183,00	6,95	3,80%
67 Charges exceptionnelles	800,00	0,00	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	51 983,00	34 462,41	66,30%
023 Virement à la section d'investissement	639 257,51	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 500,00	63 274,92	99,65%
Total dépenses de fonctionnement	754 740,51	97 737,33	12,95%
INVESTISSEMENT			
RECETTES			
10 Dotations, fonds divers et concours			
Total recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	639 257,51	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 500,00	63 274,92	99,65%
001 Résultat antérieur reporté	306 596,92	306 596,92	100,00%
Total recettes d'investissement	1 009 354,43	369 871,84	36,64%
DEPENSES			
20 Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00%
21 Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	8 253,83	1 946,49	23,58%
Total dépenses d'équipement	15 753,83	1 946,49	12,36%
16 Emprunts	4 200,00	2 892,51	68,87%
Total dépenses réelles d'investissement	19 953,83	4 839,00	24,25%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	109 800,00	109 621,00	99,84%
Total dépenses d'investissement	129 753,83	114 460,00	88,21%

PORT DE PLAISANCE

Soldes d'exécution budgétaire 2021

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	2 177 603,07	3 003 437,34	
Résultat fonctionnement 2020 reporté		697 292,24	
Mouvements d'ordre	501 407,29	39 650,00	
Total fonctionnement	2 679 010,36	3 740 379,58	+ 1 061 369,22
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	574 454,98	92 733,96	
Résultat investissement 2020 reporté		1 784 150,36	
Mouvements d'ordre	88 354,00	550 111,29	
Total investissement	662 808,98	2 426 995,61	+ 1 764 186,63
TOTAL BUDGET	3 341 819,34	6 167 375,19	+ 2 825 555,85

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 s'établit à + 364 076,98 €. En y ajoutant le résultat antérieur reporté, on obtient le résultat cumulé qui s'élève à 1 061 369,22 €.

Hors résultat reporté, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 368 153 €. Cette situation s'explique par la hausse de la vente de carburants (+ 137 664 € en raison de la hausse des prix d'achat) mais surtout par l'aide exceptionnelle reçue dans le cadre de la crise sanitaire visant à compenser la baisse d'épargne brute constatée en 2020 (237 207 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 128 068 €. Cette hausse s'explique principalement par les achats de carburant (+ 164 111 €).

Le total des dépenses d'équipement du port s'élève à 574 455 €. Parmi ces dépenses, on peut relever les opérations suivantes :

- Accessibilité des pontons PMR :	262 104 €
- Etudes d'audit et de programmation, mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du port :	78 397 €
- Remplacement de catways :	65 339 €
- Matériel et outillage :	31 554 €
- Réfection de la salle polyvalente :	28 733 €
- Travaux de rénovation des sanitaires :	22 083 €
- Etudes de courantologie et sondages des sols :	19 056 €
- Amélioration de la station de carburant :	14 204 €

Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2021

Budget Port de plaisance	Prévisions BP + reports + DM 2021	Réalisations 2021	Taux de réalisation 2021
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
013 Atténuations de charges	0,00	574,87	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 652 820,00	2 762 191,74	104,12%
74 Dotations, subventions et participations	0,00	237 207,00	
75 Autres produits de gestion courante	1 350,00	2 296,36	170,10%
77 Produits exceptionnels	100,00	1 167,37	1167,37%
Total recettes réelles de fonctionnement	2 654 270,00	3 003 437,34	113,15%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	39 750,00	39 650,00	99,75%
002 Résultat antérieur reporté	697 292,24	697 292,24	100,00%
Total recettes de fonctionnement	3 391 312,24	3 740 379,58	110,29%
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	1 670 593,00	1 569 383,67	93,94%
012 Charges de personnel	630 000,00	559 611,52	88,83%
014 Atténuations de produits	20 000,00	19 995,51	99,98%
65 Autres charges de gestion courante	11 965,00	9 865,96	82,46%
67 Charges exceptionnelles	14 702,00	13 062,41	88,85%
69 Impôts sur les bénéfices	20 000,00	5 684,00	28,42%
Total dépenses réelles de fonctionnement	2 367 260,00	2 177 603,07	91,99%
023 Virement à la section d'investissement	520 942,24	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	503 110,00	501 407,29	99,66%
Total dépenses de fonctionnement	3 391 312,24	2 679 010,36	79,00%
INVESTISSEMENT			
RECETTES			
13 Subventions d'investissement reçues	14 144,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	92 734,00	92 733,96	-
Total recettes réelles d'investissement	106 878,00	92 733,96	86,77%
021 Virement de la section de fonctionnement	520 942,24	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	503 110,00	501 407,29	99,66%
041 Opérations patrimoniales	48 704,00	48 704,00	100,00%
001 Résultat antérieur reporté	1 784 150,36	1 784 150,36	100,00%
Total recettes d'investissement	2 963 784,60	2 426 995,61	81,89%
DEPENSES			
20 Immobilisations incorporelles	507 501,20	114 253,32	22,51%
21 Immobilisations corporelles	124 110,04	40 465,90	32,60%
23 Immobilisations en cours	1 109 668,82	419 735,76	37,83%
Total dépenses d'équipement	1 741 280,06	574 454,98	32,99%
16 Emprunts	2 000,00	0,00	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement	1 743 280,06	574 454,98	32,95%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	39 750,00	39 650,00	99,75%
041 Opérations patrimoniales	48 704,00	48 704,00	100,00%
Total dépenses d'investissement	1 831 734,06	662 808,98	36,18%

PALAIS DU GRAND LARGE

Soldes d'exécution budgétaire 2021

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	585 852,56	794 036,63	
Résultat fonctionnement 2020 reporté	205 494,50		
Total fonctionnement	791 347,06	794 036,63	+ 2 689,57
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	360 329,63	390 261,35	
Résultat investissement 2020 reporté		68,65	
Total investissement	360 329,63	390 330,00	+ 30 000,37
TOTAL BUDGET	1 151 676,69	1 184 366,63	+ 32 689,94

Le budget annexe du Palais du Grand Large a principalement pour fonction d'enregistrer les écritures comptables liées au bail emphytéotique administratif (BEA) conclu pour la réalisation des travaux (loyer total de 783 803 € en 2021) et à la délégation de service public auprès de la SPL Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel.

En raison de la crise sanitaire, le Palais du Grand Large a subi une fermeture administrative. Par une délibération du 10 décembre 2020, la Ville a décidé d'accorder une gratuité de la redevance durant la durée de cette fermeture administrative en 2020. Il en a résulté un déficit d'exploitation de 205 494 € en 2020.

Par une délibération du 16 décembre 2021, la Ville a prolongé cette gratuité sur le premier semestre de l'exercice 2021 (175 000 €).

Le manque à gagner résultant de ces exonérations a été compensé par une subvention exceptionnelle versée par le budget principal, ce qui a permis d'aboutir à un résultat d'exploitation excédentaire à hauteur de 2 689,57 €.

La section d'investissement est uniquement constituée de la part R1 du loyer du BEA correspondant au remboursement du capital de la dette. Cette dépense est couverte par une subvention d'équipement versée par le budget principal de la Ville.

Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2021

Budget Palais du Grand Large	Prévisions BP + reports + DM 2021	Réalisations 2021	Taux de réalisation 2021
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
75 Autres produits de gestion courante	202 500,00	195 870,00	96,73%
77 Produits exceptionnels	598 167,00	598 166,63	100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	800 667,00	794 036,63	99,17%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
Total recettes de fonctionnement	800 667,00	794 036,63	99,17%
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	332 931,50	323 662,56	97,22%
65 Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	0,00%
66 Charges financières	262 191,00	262 190,00	100,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	595 172,50	585 852,56	98,43%
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
002 Résultat antérieur reporté	205 494,50	205 494,50	100,00%
Total dépenses de fonctionnement	800 667,00	791 347,06	98,84%
INVESTISSEMENT			
RECETTES			
13 Subventions d'investissement reçues	390 261,35	390 261,35	100,00%
Total recettes réelles d'investissement	390 261,35	390 261,35	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	
001 Résultat antérieur reporté	68,65	68,65	100,00%
Total recettes d'investissement	390 330,00	390 330,00	100,00%
DEPENSES			
16 Emprunts	360 330,00	360 329,63	100,00%
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement	390 330,00	360 329,63	92,31%
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
Total dépenses d'investissement	390 330,00	360 329,63	92,31%

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Point examiné en commission Finances, Economie, Moyens des services du 28 mars 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le compte administratif 2021 du budget principal et des budgets annexes.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOPTE

Par 35 voix POUR

6 ABSTENTIONS (Mme BEAUDOUT S - Mme LE GAGNE A - M. LECONTE J - M. RICHARD V - Mme SAGET R - M. VAURY E)

M. LURTON G, M. HARDOIN J sortent de la salle et ne prennent part ni aux débats, ni au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Sébastien ANDRÉ